

Image not found or type unknown



Dépôt de bilan d'une entreprise

Par **Eloy**, le **13/01/2011** à **12:31**

Bonjour,
Je me permets de vous contacter pour savoir quelles sont les démarches à faire pour déposer le bilan d'une entreprise suite à une situation de surendettement et que doit-on faire pour se reconvertir en auto-entreprise? Peut-on d'ailleurs devenir auto-entrepreneur ausitôt après avoir déposé le bilan de sa propre entreprise?
Après dépôt de bilan est-on obligé de payer ses dettes auprès des organismes de cotisations des non salariés et du régime social des indépendants?
Je vous remercie d'avance pour vos conseils.
Salutations distinguées

Par **mimi493**, le **13/01/2011** à **15:01**

Prenez un avocat